

phète " d'incliner votre cœur vers la loi et de le détourner de cette passion : *Inclina cor meum in testimonia tua et non in avaritiam.* "

Ne soyez pas du nombre de ces " insensés, " comme les appelle saint Augustin, qui, recherchant l'abondance des biens temporels, ou en redoutant la pénurie, perdent les biens éternels que les hommes ne peuvent ni donner ni enlever. *Ostendit Dominus fatuos esse judicandos qui temporalium bonorum vel copiam sectantes, vel inopiam metuentes, amittunt æterna quæ nec dari possunt ab hominibus nec auferri.*

Soyez donc toujours d'un généreux désintéressement. Conduisez-vous de façon à pouvoir prendre, vous aussi, Dieu et vos paroissiens à témoins que jamais dans vos rapports avec eux, vous ne vous êtes laissés guider par l'avarice, mais que toujours et en toute circonstance vous avez obéi aux inspirations du plus généreux désintéressement.

Vous donnerez une dernière preuve de ce désintéressement à votre mort. Si, à ce moment, vous n'êtes pas dans la situation de saint Augustin dont son historien Possidius a pu dire : " Il ne fit pas de testament parce que chez ce pauvre de Jésus-Christ, il n'y avait pas matière pour en faire, " souvenez-vous toujours que la noble ambition des saints prêtres a été de mourir sans fortune et sans dettes.

Ainsi est fait le siècle au milieu duquel nous vivons. Plus il court après la fortune, moins il veut que le prêtre en amasse. Il exige impérieusement qu'ayant renoncé à fonder une famille et ayant placé ses espérances dans le ciel, le prêtre n'abaisse plus ses affections aux choses de la terre ; il veut qu'un homme qui a fait à Dieu la consécration totale de son cœur, en extirpe la honteuse passion de l'or, sous peine de n'être plus, à ses yeux, qu'un être méprisable.

Suivez donc le conseil de l'Apôtre qui demande d'éviter jusqu'au soupçon de l'avarice et d'éloigner de vous cette honteuse réputation d'homme de lucre : *turpis lucri cupidum.* Cette cupidité